

03/11/2022

Communiqué de presse

Avis de Parution, Céreq Bref 429

Quelle mobilisation des branches professionnelles dans la transition écologique ?

L'étude « C>Terre », menée par le Céreq, interroge les besoins en compétences des entreprises à l'heure de la transition écologique. Quatre Céreq Bref en présenteront les tous premiers résultats au cours des prochaines semaines. Ce premier de la série s'interroge sur la façon dont les secteurs professionnels anticipent l'écologisation des emplois et des compétences. Pour cela, le Céreq a expertisé les contrats d'Engagements de Développement des Emplois et des Compétences (ou EDEC) que les branches signent avec l'État. Comment ces contrats intègrent-ils la transition écologique ? L'auteure s'intéresse ici aux EDEC signés dans trois secteurs : l'économie sociale et solidaire, le commerce et le BTP. Face aux enjeux écologiques, tous les secteurs ne se mobilisent pas de la même façon.

EDEC quésaco ? Un outil de l'État pour orienter l'action des branches

- **Accord annuel ou pluriannuel** entre l'État et une ou plusieurs branches professionnelles pour la mise en œuvre d'un plan d'actions négocié, l'Engagement de Développement des Emplois et des Compétences (EDEC) a pour objectifs d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences et d'y adapter les formations et les certifications.
- Chaque EDEC comprend un volet prospectif et un volet opérationnel.
- L'État consacre en moyenne 8 millions d'euros par an aux EDEC nationaux et peut financer jusqu'à 30 % du coût des actions éligibles.
- Même si les appels à projets lancés par l'État demandent aux branches de porter une attention particulière à la transition écologique dans ses impacts sur l'emploi et les compétences, aujourd'hui encore c'est plus souvent la transition numérique qui motive la signature d'un EDEC.

EDEC et transition écologique : trois secteurs, trois usages

- Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, l'EDEC signé par l'opérateur de compétences (OPCO) de la branche a permis, au travers d'un baromètre emploi-formation incluant les enjeux de la transition écologique, des traductions opérationnelles sur trois registres : celui des études, de la formation et de l'offre de services. Ce dernier s'est traduit par la construction d'un outil de diagnostic pour accompagner les entreprises dans la prise en charge de la transition écologique.
- Dans le commerce, « l'EDEC Eco Prospective » interbranche 2020 – 2022 a pour objectif l'appropriation du thème de la transition écologique par les branches du commerce. Les premiers résultats d'une enquête prospective montrent que 33 % des entreprises répondantes n'anticipent pas de problèmes majeurs pour s'adapter à la transition écologique, 42 % jugent surmontables cet enjeu et 50 % ont déjà pris des mesures (circuit-court, changement de fournisseurs...). Pour ce secteur, les besoins se situent autant dans un apport de connaissances nouvelles que dans de réelles compétences à acquérir.

- Le BTP, au cœur des enjeux énergétiques, ne s'est pourtant pas saisi des EDEC au niveau national. Si certaines de ses fédérations professionnelles ont signé des EDEC, rien ne s'est concrétisé autour de leur OPCO commun et aucun des engagements n'était en lien avec la transition écologique. Au niveau régional, l'ensemble des fédérations a pu signer des EDEC mais sur des thématiques éloignées de la transition écologique. Lorsque cette dernière a été traitée, les préconisations manquent à l'appel contrairement à ce que l'on observe pour la transition numérique ou les défis RH.

Les EDEC apparaissent comme un outil à disposition des OPCO, dans leur nouvelle mission d'accompagner les secteurs dans leurs projets d'adaptation à la transition écologique. Ils permettent de déclencher des dynamiques, lancer des études et développer une offre de services pour les entreprises. Si cette mobilisation des acteurs de branche joue un rôle d'initiateur de la réflexion et de diffusion d'une culture commune autour du sujet, l'auteure s'interroge sur la réalité de la prise de conscience de l'ensemble des acteurs, première condition pour engager des moyens conséquents à l'accompagnement de la transition écologique.

[Transition écologique : l'État peut-il orienter l'action des secteurs professionnels ?](#)

Aline Valette-Wursthén

Céreq Bref n°429, 2022, 4p.

Les **Working Papers** du projet [C>Terre](#) déjà publiés :

- [De la Responsabilité Sociale de l'Entreprise \(RSE\) à l'écologisation : des chemins de traverse ?](#)
- [Dynamiques de travail et de formation au prisme de la transition écologique : que font les normes environnementales au travail et à la formation des salariés ?](#)
- [Une écologisation à deux visages dans le commerce : répondre aux attentes de la clientèle et la sensibiliser aux nouvelles normes de production](#)
- [EDEC et transition écologique, un instrument d'action publique qui verdit les politiques de branches ?](#)
- [Quelles sont les trajectoires d'insertion des jeunes dans les métiers de la transition écologique ?](#)

Les derniers podcasts du Céreq

Les analyses des experts du Céreq, sont désormais disponibles en #podcast, où chaque étude vous est racontée en 5 minutes. [Retrouver tous les épisodes >](#)

Les podcasts du Céreq sont aussi disponibles sur :



En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



Céreq

Depuis 1971 |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.



Contact presse : PIERRE HALLIER
pierre.hallier@cereq.fr
+33 (0)4 91 13 28 48